

Politique d'entreprise

ADR Toitures-Energies considère les valeurs du développement durable comme essentielles à ses activités. Pour assurer l'intégration de ces valeurs dans son système de management, elle a fait le choix de se certifier selon les normes ISO 9001, 14001, 45001 et Entreprise Citoyenne.

Dans ce cadre, la Direction s'engage à :

- Anticiper au maximum les besoins du client et répondre à leur demande par des prestations de haute qualité conformes aux règles de l'art ;
- Impliquer ses clients et partenaires dans une démarche d'amélioration continue ;
- Exiger loyauté, transparence et honnêteté dans les relations entre ses collaborateurs, à l'égard des clients, des prestataires externes, et des autres parties intéressées ;
- Appliquer les principes d'égalité des droits et de lutte contre la discrimination ;
- Être une entreprise formatrice ;
- Entretenir la motivation de l'ensemble des collaborateurs par une formation continue, une information et une concertation à tous les niveaux ;
- Respecter et faire respecter la réglementation et les consignes dans le domaine de la protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail ;
- Gérer les non-conformités continuellement afin de réduire progressivement les coûts de non qualité, les risques d'accident du travail et de pollution accidentelle ;
- Réduire la consommation d'énergie et diminuer les impacts relatifs aux déplacements professionnels ;
- Privilégier dans la mesure du possible les prestataires externes qui portent une attention particulière à l'environnement, à la prévention en matière de santé et sécurité au travail et au respect des principes d'éthique ;
- Favoriser dans la mesure du possible l'économie de proximité en privilégiant l'engagement de personnel et le choix de prestataires de la région ;
- Evaluer régulièrement l'efficacité du système de management intégré selon ISO 9001, 14001, 45001, Entreprise Citoyenne, et l'adapter, dans une démarche d'amélioration continue.

Ces engagements permettent à la Direction de fixer des objectifs opérationnels, de planifier les actions à entreprendre et d'en contrôler les résultats lors de la Revue de Direction.

La Direction d'ADR Toitures-Energies demande à ce que chaque employé, dans le cadre de sa fonction et de ses responsabilités, applique les principes de la présente politique, qui est diffusée et communiquée à tous les niveaux de l'organisation et mise à la disposition des parties intéressées.

La Direction

